

## ANNEXE J - GRILLES DES SPÉCIFICATIONS

En vigueur le 17 juillet 2018 (R# 2018-1058)

**Zone M1-071**

### USAGES AUTORISÉS\*

#### GROUPE D'USAGES / H - HABITATION

		Isolé	Jumelé	En rangée
H1 Logement	Nombre minimal de logements	1	1	-
	Nombre maximal de logements	2	1	-

H2 Habitation avec services communautaires sans nombre maximal de logement

#### GROUPE D'USAGES / C - COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES

C1 Services administratif, professionnel et technique

C2 Commerce de vente au détail

#### GROUPE D'USAGES / P - PUBLIC

P1 Service de la santé

P2 Enseignement et éducation

P3 Services religieux, culturel et patrimonial

P5 Infrastructures et équipements municipaux

#### GROUPE D'USAGES / I - INDUSTRIEL

I4 Entreprise artisanale

### USAGES PARTICULIERS

#### Spécifiquement permis

Aire de stationnement à titre d'usage principal

#### Spécifiquement interdit

Établissement de résidence principale de la classe d'usages "C3 - Hébergement touristique"

### IMPLANTATION ET DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL

Implantation	Norme générale	Normes particulières
Marge de recul avant minimale	6 m	
Marge de recul avant maximale	17 m	
Marge de recul latérale minimale	2 m	
Marge de recul latérale combinée minimale	5 m	
Marge de recul arrière minimale	6 m	
Dimensions	Norme générale	Normes particulières
Hauteur minimale	1 étage et 7 m	
Hauteur maximale	2 étages et 12 m	

### AUTRES NORMES PARTICULIÈRES

Affichage	Type de milieu 2 - Rue principale de quartier
Revêtement extérieur prohibé	Vinyle et revêtements de polymère imitant le bois ou la maçonnerie
PIIA	Secteurs adjacents à l'avenue Royale
Plantation d'arbres en cour avant	Nombre minimal d'arbres à planter ou maintenir en cour avant art.213

\*Pour tout changement ou ajout d'usage, le lot doit être conforme au règlement de lotissement

Pour un usage de la classe P5 les dispositions de la section 2 du chapitre 16 relatives à l'entreposage extérieur s'applique en fonction du type d'entreposage sur le site.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-976 SUR LE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

**Zone M1-071**